

La Mission Locale Intercommunale de La Courneuve, Le Bourget, Stains et Dugny crée un poste de Chargé de relations entreprises (H/F).

Ce chargé de relations entreprises aura pour mission de créer, développer et renforcer le relationnel avec les entreprises.

Pour ce faire ses missions clés seront les suivantes :

- Identifier les profils des jeunes employables en portefeuille à la mission locale.
- Créer et développer un portefeuille « Entreprises ». Pour ce faire :
 - Prospecter les entreprises en contact direct et en contacts fournis par les partenaires
 - Recenser les interlocuteurs clés des entreprises, Directeur, responsable ressources humaines,
 - Valoriser l'offre de services de la Mission Locale et présenter les différents dispositifs d'insertion : alternance emploi-formation, contrats aidés,...
- Mener des rendez-vous avec les entreprises dont les besoins en recrutement seraient en adéquation avec les jeunes employables en portefeuille à la Mission Locale ; en utilisant, si nécessaire, les mesures d'emploi aidées.
- Construire un descriptif de poste, si nécessaire, afin de clarifier le besoin et de faciliter le rapprochement avec un profil de jeune employable.
- Préparer le positionnement des candidats vis à vis des offres, en relation avec les conseillers - référents de portefeuille de jeunes.
- Organiser des pré-sélections avec les entreprises qui le souhaitent ou présenter directement des candidats, puis valider leur recrutement.
- Assurer la relation avec les partenaires économiques et/ou les partenaires « Emploi ».
- Proposer et mettre en œuvre des événements avec les entreprises : visites de jeunes en entreprises, journées portes ouvertes, participation des professionnels des entreprises à l'activité de la Mission Locale (présentation d'un métier, d'une activité, présence à un atelier,...)
- Proposer les objectifs de son action, les faire valider et réaliser régulièrement un compte rendu d'activité. Renseigner les documents administratifs support de son activité (I-Milo, notamment).
- Faire régulièrement des bilans des actions engagées en dégagant systématiquement les axes de progrès, identifier les « bonnes pratiques » que la mission locale aura à mettre en œuvre.

Ce poste qui nécessite une mobilité géographique est un CDI à temps plein (35 heures) ; rémunéré sur un emploi repère de chargé de projet selon la Convention Collective Nationale des Missions Locales et l'expérience acquise.

13^{ème} mois et possibilité de bénéficier des tickets restaurant et de la mutuelle de la Mission Locale.